
Date: 14.11.2013

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

Budget sans retouche

PHILIPPE CASTELLA

Le Grand Conseil fribourgeois a bouclé hier l'examen du budget de l'Etat pour l'an prochain. Non seulement il a été accepté sans retouche, mais aucune proposition de modification n'a même été formulée. Au vote, il a été approuvé à l'unanimité moins cinq abstentions. Dans la foulée, les députés ont décidé de maintenir, à l'unanimité moins deux abstentions, le coefficient de l'impôt cantonal à 100%.

Pour rappel, le budget 2014 présente un tout petit bénéfice de 500 000 francs pour des charges qui s'élèvent à 3,2 milliards. Mais pour en arriver là, il a fallu passer par un important programme d'économies, qui a permis de gratter 112 mio sur le budget de l'an prochain.

Après le débat d'entrée en matière et l'examen de détails d'une majorité des sept directions mardi («La Liberté» d'hier), il ne restait que les miettes pour le débat d'hier. Tout au plus a-t-on pu glaner quelques informations sur le déménagement du secrétariat du Grand Conseil.

Au député Pierre-André Page (udc, Châtonnaye) qui s'étonnait de ne rien voir à ce sujet dans le budget, la secrétaire générale du parlement Mireille Hayoz a pu répondre qu'on en était actuellement au stade de l'avant-projet et que le déménagement n'est pas prévu avant 2016. Le secrétariat devrait alors se rapprocher de l'Hôtel cantonal, où se tiennent les séances du Grand Conseil, dans les locaux laissés vacants par le transfert du Tribunal cantonal aux Augustins. |